



La mobilité en question

VILLEURBANNE

Quelques données sur la population de la ville et du P.L.I.E.¹

Le chiffre de la population recensée en 1999 sur la ville de Villeurbanne est de 124.215 personnes. Elle est composée en 52,2% de femmes et 47,8% d'hommes soit une majorité de femmes chiffre quasi identique à celui de l'agglomération lyonnaise (52,4%).

Le nombre d'actifs est de 57.252 personnes dont 51,8% d'hommes et 48,2% de femmes. Le taux de chômage est de 14,8 contre 12,6% sur l'agglomération lyonnaise (taux de chômage féminin : 15% contre 13,3% sur l'agglomération)..

Pour ce qui concerne la population des bénéficiaires P.L.I.E. elle se chiffre à 813 personnes dont 564 femmes soit 69%.

Les allocataires du RMI représentent 34% des bénéficiaires P.L.I.E.

Zoom sur la mobilité des actifs villeurbannais

D'après le recensement de 1999 la ville de Villeurbanne comptait 48.657 actifs ayant un emploi.

3% d'entre eux disaient ne **pas** avoir de **moyen de transport**, **10%** évoquaient comme unique mode de transport la **marche**, **9%** indiquaient avoir **plusieurs modes** de transport et **78%** en avoir **un seul**.

Parmi ceux évoquant un seul mode de transport **2%** faisaient mention d'un **deux roues**, **22%** fléchait les **transports en commun** et **53%** utilisaient une **voiture**.

Les flux domicile travail au départ de la ville de Villeurbanne :

Villeurbanne	36%
Lyon	32%
Vaulx-en-Velin	4%
Bron	3%
Vénissieux	2%
Saint-Priest	2%

Zoom sur la mobilité des bénéficiaires P.L.I.E.

En 2006 le **taux de possession du permis de conduire** est de **38%**² (46% d'hommes et 54% de femmes).

Parmi la population féminine du P.L.I.E. 30% sont titulaires du permis de conduire et ce chiffre passe à 57% pour les hommes.

Le **taux de possession du permis de conduire et d'accès à un véhicule** est de près de **17%** pour l'ensemble des bénéficiaires (13% pour les femmes).

Le P.L.I.E. utilise la possibilité de financement de la mobilité et/ou de garde d'enfants qui existe pour Uni-Est. En 2006³, 84 personnes ont accédé à une ou plusieurs aides. Il s'agit essentiellement de femmes (87%).

La grande majorité des actions sont des aides à la mobilité (93%). Le site représente 20% des bénéficiaires de l'aide alors que les personnes en parcours à Vénissieux représentent 16% des bénéficiaires du P.L.I.E. Uni-Est.

En fin de parcours d'insertion en général, les bénéficiaires du P.L.I.E. peuvent également louer des véhicules auprès du Centre Ressources Mobilité (CRMo). Cette location est, sous conditions, cofinancée par le P.L.I.E. Un parc relais est mis en œuvre à Saint-Fons.

¹ Les données utilisées sont celles de l'Agence d'urbanisme de Lyon, fondées sur le recensement de 1999 et l'enquête ménage de 1995. Les statistiques P.L.I.E. sont celles du P.L.I.E. Uni-Est 2006.

² Le taux de renseignement de la base de données est de 74%.

³ Données du bilan 2006 de l'enveloppe mobilité garde d'enfants.



Les moyens de transports en commun

Les lignes de transports en commun passant par la Ville de VILLEURBANNE (cf. horaires en document joint)

LIGNE 1	Saint-Paul – Laurent Bonnevey
LIGNE 7	Laurent Bonnevey – Mas du Taureau
LIGNE 11	Jean Macé – Laurent Bonnevey
LIGNE 16	Laurent Bonnevey – Décines esplanades - Chassieu
LIGNE 25	Part-Dieu – Sept Chemins
LIGNE 27	Cordeliers – Laurent Bonnevey
LIGNE 28	Vieux Lyon – Laurent Bonnevey
LIGNE 34	Charpennes Charles Hernu – Etats Unis Viviani
LIGNE 37	Part-Dieu – Buers Salengro – Vaulx Marcel Cachin
LIGNE 38	Clinique du Tonkin – Surville Route de Vienne
LIGNE 51	Laurent Bonnevey – Vaulx les Grolières
LIGNE 56	Laurent Bonnevey – Vaulx Marcel Cachin
LIGNE 57	Laurent Bonnevey – Vaulx Place Boissier
LIGNE 58 E	Laurent Bonnevey – Rillieux les Manges
LIGNE 59	Part-Dieu – Charpennes - Vancia
LIGNE 59 E	Part-Dieu – Charpennes – Rillieux Semailles
LIGNE 64	Laurent Bonnevey – Parc du Chêne
LIGNE 67	Laurent Bonnevey – Meyzieu les Plantées
LIGNE 68	Laurent Bonnevey – Azieu
LIGNE 69	Sans Souci – La Doua INSA
LIGNE 70	Part-Dieu – Charpennes – Neuville
LIGNE 81	Laurent Bonnevey – Portes des Alpes
LIGNE 83	Laurent Bonnevey – Parc de Miribel Jonage
LIGNE 95	Laurent Bonnevey – Jonage
T1	Montrochet – La Doua IUT - Feyssine
T3	Part Dieu – Villeurbanne - Meyzieu
Métros A/B	Perrache – Laurent Bonnevey /Charpennes Charles Hernu – Stade Gerland
LIGNE 198	Part-Dieu – Laurent Bonnevey - Crémieu

Pour plus de renseignements sur les lignes urbaines (cf. récapitulatif tarification sociale p. 3) :

Allo TCL : 0 820 42 7000 ou **www.tcl.fr**

Pour des renseignements sur le réseau du Rhône (cf. guide en document joint) :

Allo transports publics 69 : 04 72 61 72 61

Pour des renseignements sur les déplacements en transports en commun dans la région urbaine de Lyon : **www.multitud.org**

SNCF (cf. procédure création de carte p. 4) : La Région Rhône-Alpes a mis en place depuis janvier 2004 une tarification spécifique lors des trajets TER qui permet aux bénéficiaires d'acquiescer des billets de train avec 75% de réduction pour les déplacements à l'intérieur de la Région Rhône-Alpes : carte « Coup de pouce ».

Le formulaire permettant de faire créer la carte est disponible auprès des ANPE, des ASSEDIC, des Missions locales et des gares SNCF. Il doit être renvoyé par la personne avec les justificatifs nécessaires. La carte lui est renvoyée sous 3 semaines à domicile.

Allo carte Coup de pouce : 0 820 867 774



Besoins

Réflexion en cours autour du permis par rapport à l'action de UCJG

RECAPITULATIF TARIFICATION SOCIALE

Conditions : être domicilié dans une commune du Grand Lyon ; aller dans une agence avec les justificatifs récapitulés ci dessous, prévoir une photo d'identité, un justificatif de domicile et 5€ de frais de carte			
Statuts	Modalités spécifiques	Condition de ressources	Abonnements et tarifs (au 1^{er}/04/2006)
Bénéficiaire de l'AAH	Notification de l'allocation ou attestation de paiement en cours		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire du FSI	Déclaration trimestrielle de ressource		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire de l'ARE	Dernier avis de paiement de l'allocation Si la personne est employée du secteur public, il lui faut le dernier bulletin de paye	< 14 € / jours	Pass 2 Partout 8,20€
		< 25,01 € / jours	Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire de l'ASS		= 14 € / jours	Pass 2 Partout 8,20€
		= 20,10 € / jours	Pass Partout S 16,40€
Titulaires d'un CAE	CAE avec le cachet de la DDTEFP		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire du RMI	Demande à faire auprès du CCAS ou de la MDR		Pass 2 Partout 8,20€
Bénéficiaire de la CMUC	Attestation de CMU établie par la CPAM précisant le versement de la CMU complémentaire		Pass Partout S 16,40€
Enfants de parents bénéficiaires du RMI	Certificat de scolarité et cartes Técély des 2 parents ou justificatif si 1 seul parent		Pass 2 Partout 8,20€
Jeune Chômeur	Jeune (18 –25 ans) et au chômage au moins 12 mois lors des 18 derniers mois		Pass 2 Partout 8,20€
Bénéficiaire du Fond d'aide aux Jeunes	Justificatif délivré par le comité local de Fonds d'aide aux jeunes		Pass Partout S 16,40€
Demandeur du statut de réfugié politique	Dernier avis de paiement de l'allocation d'insertion et récépissé du dépôt d'une demande de réfugié		Pass 2 Partout 8,20€

Procédure création de carte « Coup de pouce »

Situation	Conditions	Documents à fournir en plus du Formulaire de demande de carte
Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC	<ul style="list-style-type: none"> - Résider en Rhône-Alpes - Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) - Recevoir une indemnité d'un montant inférieur au SMIC (35h) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Attestation, avis de paiement de l'indemnité
Demandeur d'emploi longue durée	<ul style="list-style-type: none"> - Résider en Rhône-Alpes - Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) depuis plus d'un an 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Attestation fiscale originale de demandeur d'emploi de longue durée
Bénéficiaire du RMI	<ul style="list-style-type: none"> - Résider en Rhône-Alpes - Etre bénéficiaire du RMI 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Photocopie de la dernière notification de vos droits au RMI ou attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent
Avoir – de 26ans, être en parcours d'insertion ou en recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Résider en Rhône-Alpes - Avoir moins de 26 ans - Etre suivi(e) par le réseau d'accueil des Missions locales ou PAIO <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Une attestation originale délivrée par la Mission locale ou PAIO <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Un avis de situation original de recherche d'emploi

UNI-EST
 21 rue Aristide Briand - 69800 SAINT-PRIEST
 ☎ 04 72 23 57 63 📠 04 78 20 05 11
 uni-est@plie-uni-est.org



www.plie-uni-est.org



Fonds Social Européen